

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 5 OCTOBRE 2011



Le 5 octobre s'est tenue une audience entre les organisations syndicales et la direction. A cette occasion la délégation CGT a porté les revendications collectées lors des HMI dans les jours précédents.

De tous les sites visités remonte le constat du déficit en emploi, résultat des suppressions accumulées et des emplois non pourvus. Au déficit officiellement constaté (-172 au 1^{er} septembre) s'ajoutent les congés divers (maladie, maternité...). La charge de travail est partout en augmentation et il faut former les collègues récemment arrivés. Les services croulent.

La situation est critique et la tension perceptible. Nous avons demandé à la direction de prendre la mesure de cette situation sans précédent. La direction a déclaré connaître la situation de tension et de fatigue des services, ses moyens d'action étant les EDRA, EMR et heures supplémentaires (filière Gestion publique).

ISSY LES MOULINEAUX

Service des impôts des particuliers (SIP) : le sous-effectif est général. Avec la densification immobilière la charge en articles IR et en foncier est en augmentation. Le nombre de mels à traiter explose. Les agents demandent l'abandon des objectifs de CSP pour les secteurs d'assiette.

La direction a répondu qu'il était demandé aux chefs de service d'arbitrer entre les travaux de production (accueil, gestion des dossiers) et le CSP et qu'il convenait clairement de privilégier les fonctions de production.

Pour nous, cette priorité doit se concrétiser à Issy et partout. En conséquence, la pression sur les objectifs de CSP, quand elle existe, doit cesser. Plus que jamais l'exercice des missions requiert des effectifs supplémentaires. C'est la responsabilité de l'administration d'arrêter les suppressions d'emplois, de pourvoir les postes vacants et de procéder aux réimplantations nécessaires et recrutements correspondants.

Parkings : à la suite de notre demande, un recensement de l'existant et des besoins sera effectué sur le site.

A cette occasion, la direction a insisté sur le cadre contraint de la dotation de fonctionnement au titre du budget 2012. En clair, la situation des crédits en 2012 sera encore plus difficile qu'actuellement. C'est bien à la déclinaison en local de la politique générale d'austérité que nous allons devoir faire face.

Manque de confidentialité dans les boxes en cas de réceptions sensibles : la direction renvoie aux boxes fermés existants.

Demande d'un quart d'heure cantine, compte tenu de l'éloignement, du dénivelé et de l'attente : la réponse de la direction est sans surprise. Comme pour Saint-Cloud, c'est NON. Les agents ne sont pas

responsables de l'éloignement des cantines et cet octroi de ce quart d'heure dans le temps de présence ne devrait pas poser question ! De plus, pourquoi ne pas envisager le rétablissement d'une cantine sur place comme c'était le cas auparavant ? Et la DG dit se préoccuper des conditions de vie au travail !

Fiscalité immobilière : les collègues qui disposaient auparavant de deux bureaux (pour un inspecteur et deux contrôleurs) se sont vus installer dans un seul bureau de 24 m² avec deux armoires, le reste des armoires étant réparti entre l'étage inférieur et le local photocopieuse. En outre, les deux bureaux actuellement inoccupés paraissent insuffisants pour l'accueil de la brigade FI à moins de pousser les murs.

La direction a répondu qu'il faudrait de toute façon accueillir la brigade FI et qu'il n'y avait pas de bureau supplémentaire pour la FI du site. Concernant l'emplacement des armoires, elle va étudier la question.

Pour nous ce n'est pas acceptable ; les agents doivent retrouver des conditions de travail normales. Il faut en finir avec l'entassement .

SIE : partout les collègues des SIE qui ont pris part aux HMI nous disent l'insuffisance des effectifs, la lourdeur des applications et l'accroissement de la charge de travail : alourdissement des procédures, multiplication des notes, remboursements de crédits de TVA, fiabilisation du foncier, CET (ex-Taxe professionnelle), kit de relance TVA, dégrèvements sans ordonnancement...

La direction a répondu que le nombre de notes émanant de la centrale était en diminution sensible cette année et qu'au niveau de la DDFIP, des EDRA étaient dégaugés pour la fiabilisation du foncier.

Force est de constater que les problèmes de fond

demeurent.

Comment ne pas partager le sentiment de cette collègue qui écrit dans un cahier de revendications :

« *j'ai choisi d'intégrer les Impôts...Aujourd'hui je suis un peu désabusée. Je ne crains pas la masse de*

boulot...je trouve simplement navrant que la mission de service public qui est la nôtre soit ainsi foulée et bâclée. Et personne n'est là pour nous écouter... »

Vanves

Conservations des Hypothèques : sur le site de Vanves-DDFIP, au 2^{ème} bureau où en 4 ans un quart des effectifs été supprimé, la gestion du fichier hypothèques est à -20 jours. Au 1^{er} bureau (12 agents actuellement contre 20 en 2008) la gestion du fichier est à -40 jours.

Et des modifications législatives sont attendues (plus-values immobilières) qui devraient encore accroître le nombre d'actes à traiter.

La direction voit dans ces chiffres le signe positif d'une reprise de l'activité économique (!). Reprise? Il est permis d'en douter. Le retard record est plutôt

à mettre en rapport avec les suppressions massives opérées ces dernières années. La direction envisage des renforts en EDRA spécialisés (FIPER) et auxiliaires. Pour nous, cela doit se concrétiser rapidement, la question du niveau de l'emploi restant quant à elle entière.

Par ailleurs nous avons fait état de l'explosion des contentieux de plafonnement CET et de Crédit d'impôt recherche qui pèse sur les charges du **bureau d'ordre**. Aucune réponse n'a été avancée par la direction.

Boulogne-Billancourt

À Jean Jaurès (Boulogne Nord), les agents du SIP ont été déplacés au 2^{ème} étage alors que les travaux n'étaient pas terminés et qu'aucune séparation entre la zone de travaux et la zone affectée au service n'avait été installée. C'est ainsi que la poussière a circulé dans tout l'étage. Nous avons demandé des précautions particulières pour une collègue enceinte.

En outre, les agents ont été incités à transférer les dossiers des armoires dans les cartons. Une partie des armoires reste sous bâche (!) dans la zone de travaux d'un autre étage .

La direction a reconnu que le **chantier à l'étage accueillant le service avait pris du retard** ; une cloison en dur doit être posée afin de confiner la zone de travaux. Concernant le déménagement, elle a expliqué que pour leurs dossiers pour lesquels une procédure était en cours, il était préférable que ce soit les agents eux-mêmes qui procèdent à la mise dans les cartons. Concernant les armoires sous bâche demeurant dans une zone de travaux, la direction a

déclaré qu'elle allait étudier la question. Une fois de plus, les agents font les frais de la précipitation dans la mise en œuvre d'une opération qui ne vise qu'à les entasser pour réaliser de substantielles économies (fermeture du site de Boulogne sud). La direction doit offrir des conditions correctes de logement pour les services. La mise dans les cartons, sauf pour les effets personnels, relève des professionnels du déménagement.

Nous avons fait état du **manque d'information ressenti par les agents de la TP rue Fessart ou de la recette municipale** quant à leur future installation. La direction a déclaré que la Trésorerie impôts déménagerait fin novembre et que les capacités de stockage demeureraient. La recette municipale, elle, déménagerait au cours du deuxième semestre 2012, aucune date précise n'étant encore fixée. Une information des agents sera prochainement organisée.

EDRA et EMR

Certains collègues de ces structures ont été prévenus **quasiment la veille pour le lendemain de leur nouvelle affectation**. La direction a répondu qu'elle s'efforçait d'éviter ce type de situation ; elle tend à uniformiser la durée d'affectation à 2 mois. Nous avons mis en avant le besoin de formation et la forte polyvalence demandée aux EDRA (passage de la fiscalité des professionnels à celle des particuliers ou au foncier). La direction a déclaré prendre en compte ces besoins de formation.

Concernant les EMR, les collègues font état de l'ab-

sence de référent métier pour le recouvrement, la non communication des notes retraçant les évolutions professionnelles et le manque de précision dans la définition des objectifs de mission, ce qui les conduit à demander une réunion avec la direction.

La direction a déclaré ne pas partager ce constat, elle refuse par avance toute modification de la charte. Elle s'engage toutefois à organiser une réunion avec les collègues concernés..

Recette des Finances d'Antony

Les agents s'inquiètent quant à **l'avenir de leur service et la pérennité de sa compétence géographique et de ses missions**. La direction a répondu qu'elle ne s'interdisait pas la réflexion mais qu'aucune modification des attributions territoriales de

ce service ni ajout de fonctions supplémentaires n'était d'actualité.

Elle a précisé que la mission de conciliateur fiscal départemental n'était pas remise en cause et que sa localisation restait inchangée.

Bagneux

Notre délégation a évoqué **la situation de ce site en sous-effectif marqué et les tensions qui en découlent** et a fait appel à la responsabilité de l'administration qui doit permettre aux agents de travailler dans un climat serein et dans le respect de leurs

droits. **La direction s'est bornée à faire état des risques d'un changement de management découlant d'un changement de chef de service éludant toute mesure protectrice pour les agents.**

Sceaux

Nous avons évoqué **la situation des services communs** ; 6 agents regroupés dans une pièce unique, exigüe, sombre, souvent froide car exposée au nord et mal isolée. Les agents sont de plus confrontés à un fort passage et au bruit des machines du cour-

rier. La charge courrier augmente avec le SIP et l'arrivée d'une brigade. La direction s'est déclarée surprise mais a pris note et a assuré qu'elle regarderait la question.

Sèvres CDIF

Les collègues du CDIF **s'interrogent eux aussi sur leur devenir**, notamment quant à un éventuel regroupement avec le CDIF du nord sur le site de Nanterre. La direction a répondu que, si comme

pour tous les services la direction ne s'interdisait pas de réfléchir, il n'y avait pas de projet en ce sens.

Villeneuve la Garenne

La CGT a fait état de la **chaleur étouffante** des locaux et a relayé la demande des agents d'une dotation de ventilateurs et de brumisateurs. La division de la logistique a pris note et va recenser les besoins.

Nous avons également fait part des interrogations des collègues au sujet de la **lourdeur des statisti-**

ques demandées en matière d'accueil (nombre de personnes, motifs de la visite, nombre de formulaires distribués, types des formulaires distribués, etc., etc.). La direction n'a pas été en mesure de donner d'explication à propos de l'exigence de ces statistiques.

Questions diverses

Photocopieurs : en réponse à notre inquiétude la direction a indiqué que le contrat à caractère national avec le nouveau prestataire était du même type que le précédent et n'induirait pas de changement pour les services. **Nous serons vigilants.**

Fontaines à eau : la direction avance le coût de l'entretien de ces installations pour s'opposer à l'installation de fontaines à eau dans tous les postes. **Nous interviendrons de nouveau sur cette question en CHS.**

Dexia : nous avons interrogé la direction sur les conséquences de la faillite de la banque Dexia (communes surendettées, diffusion de prêts « toxiques »).

La direction n'a pas voulu délivrer d'autres informations que celles parues dans la presse. Elle a simplement ajouté que nos services assureraient leur mission de soutien et de conseil à toutes les collectivités qui les solliciteraient.

Base CEIL (base de données des mutations immobilières) pour la partie Nord. **Un agent est affecté à l'alimentation de la base.**

Autorisations d'absence veille de concours : lors du CTPD du 13 septembre dernier, la CGT avait demandé l'application sans restriction de la note de la Direction Générale prévoyant l'octroi d'une journée d'autorisation d'absence la veille du premier jour de l'épreuve de pré-admissibilité, d'admissibilité ou d'admission à un concours ou examen profession-

nel.

La direction avait alors déclaré que tous les agents qui avaient demandé le bénéfice de cette autorisation d'absence l'avaient obtenue. Il s'avère en réalité que plusieurs agents se sont heurtés à un refus notamment pour l'épreuve de pré-admissibilité du concours B Trésor externe du 7 septembre. Dans certains cas, l'accord a été limité à une demi-journée que les agents ont été invités à compléter par une demi-journée de congé. Comment peut-on invoquer les «nécessités de service» et demander aux agents d'utiliser des congés ?

A la suite de l'intervention de la CGT sur cette question, la direction a répondu que les agents concernés pouvaient se faire connaître auprès du Directeur des Ressources Humaines, **Monsieur Vilmen**, pour régularisation de la situation et obtention de l'autorisation d'absence intégrale. **Nous invitons les collègues à nous contacter en cas de difficulté.**

Inspecteurs filière fiscale en stage premier métier (SPM) : nous avons dénoncé le fait que ces collègues ne soient pas toujours considérés comme des agents en formation et nous avons demandé à la direction que cela soit rappelé à l'ensemble des chefs de service.

En réponse à notre interrogation, la direction a expliqué que les demandes de stage de formation émanant des inspecteurs en SPM sont de la compétence du chef de service et doivent être examinées de la même manière que l'agent soit «vivier Direction Générale» ou non.

Formation : nous avons déploré la faiblesse de la formation prévue pour les agents qui sont amenés à changer de spécialité ou de structure.

Ainsi pour les collègues de la filière fiscale mutés de

SIP en SIE au 1^{er} septembre, il n'est pas prévu de formation avant novembre et il n'existe pas de formation générale. Cette année la formation sur la comptabilité est organisée au même moment que le concours d'inspecteur. Ce retard dans la formation handicape les agents concernés.

La direction a confirmé qu'il n'y avait pas de formation générale mais différents stages sur des thèmes précis. Selon elle, il appartient aux collègues d'anticiper leur changement de « métier » et de s'inscrire plus tôt aux formations. C'est d'abord méconnaître le fait que les agents n'ont pas toujours une connaissance précise de leur future affectation. Ensuite, il est bien connu que les demandes des agents pour un stage ne correspondant pas à leur spécialité actuelle sont généralement refusées.

Agents d'accueil : la CGT a fait part des difficultés des agents d'accueil à bénéficier des mêmes droits que leurs collègues en matière d'horaires variables. Ces agents ont généralement été affectés à l'accueil par leur chef de service. Il n'est pas normal qu'ils soient considérés comme étant d'astreinte pendant les heures d'ouverture des services au public. Il est également anormal que fréquemment ils ne puissent bénéficier de temps de pause ni participer aux heures mensuelles d'information.

Pour la direction il appartient aux chefs de service d'anticiper les absences et d'organiser les remplacements.

La direction a également précisé que 2012 verrait s'engager une réflexion particulière sur l'accueil (physique, téléphonique, mels) qui devrait déboucher sur une harmonisation dans le département, les formules variant actuellement suivant la date d'installation des SIP.

Les représentants CGT Finances Publiques 92

Céline ALAYA
PCE ISSY

Jacqueline JOLLY
BED PUTEAUX

Brigitte SASSOU-MESSAN
DDFiP NANTERRE

Philippe GEOFFRE
CFP MONTRouGE

Luc BENOIT
CFP NANTERRE TIVOLI

LE 20 OCTOBRE 2011

ENSEMBLE POUR LUTTER

ENSEMBLE POUR GAGNER

JE VOTE CGT